



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

*Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal*

N°1274

09 février 2017

- **Jovenel Moïse, 58e président d'Haïti malgré les soupçons de blanchiment d'argent**
- **Un candidat (PHTK) du Sud au Sénat, auditionné au CEP pour soupçon de double nationalité**
- **9 Haïtiens interpellés pour traite de mineures, selon la Police Nationale**
- **Environnement : La France salue la ratification de l'Accord de Paris par le parlement haïtien**

## >> Jovenel Moïse, 58e président d'Haïti malgré les soupçons de blanchiment d'argent

Les cérémonies d'investiture de Jovenel Moïse comme 58e président d'Haïti se sont déroulées dans le calme. Ce mardi 7 février 2017 a été décrété journée fériée chômée par le gouvernement sortant d'Enex Jean-Charles. La date-symbole du 7 février (qui correspond à la chute de la dictature des Duvalier en 1986) est consacrée dans la Constitution de 1987 comme jour de prestation de serment de chaque président élu. Cette date clé de l'Histoire a été négligée par de nombreux gouvernements. Jovenel Moïse a prêté serment en début de matinée devant 17 sénateurs et 103 députés formant une assemblée nationale au parlement. 4 sénateurs et 3 députés ont boycotté la cérémonie qu'ils considèrent comme une menace pour la démocratie en raison de l'absence de clarification sur le statut de Jovenel Moïse. Le soupçon de blanchiment d'argent vis-à-vis de Jovenel Moïse reste fort pour des transactions financières suspectes qu'il a effectuées sur ses 14 comptes bancaires de 2007 à 2013. Il serait «inculpé» dans le dossier de blanchiment d'argent issu du rapport d'août 2016 de l'Unité centrale de renseignements financiers (UCREF) indiquent les milieux politiques dans la capitale haïtienne. Jovenel Moïse s'est présenté le 25 janvier 2016 devant le cabinet d'instruction pour répondre à un mandat de comparution selon les mêmes sources. Le juge d'instruction l'a entendu devant un témoin. Le parquet du tribunal civil de Port-au-Prince demande au cabinet d'instruction d'approfondir l'enquête sur

Jovenel Moïse en auditionnant les personnalités s'étant constituées «partie civile». Jovenel Moïse a reçu l'écharpe présidentielle des mains du président de l'assemblée nationale, le sénateur Youri Latortue. La tâche qui attend le nouveau président est «énorme». «Tout est prioritaire et urgent», selon Latortue, qui cite les questions liées notamment à la défense nationale et aux problèmes socio-économiques. Se disant conscient de l'importance des enjeux, Latortue appelle à une lutte sans merci contre la corruption pour le bon fonctionnement des institutions. Il espère un retrait progressif de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah) car les Haïtiens, dit-il, sont prêts à assumer leur responsabilité. Jovenel Moïse a promis de lutter contre la corruption dans ses premiers mots comme président. Il entend lancer des «états généraux» dans la perspective d'aboutir à des résultats pour le développement d'Haïti. Plusieurs délégations étrangères ont assisté aux cérémonies de prestation de serment du 7 février 2017. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État français chargé du développement et de la francophonie y a assisté. Il s'entretiendra avec Jovenel Moïse et évoquera les relations bilatérales, les programmes de coopération et de renforcement de la francophonie et rappellera le soutien de la France à Haïti. C'est seulement la veille de son investiture que Jovenel Moïse a récupéré auprès de l'organisme électoral son certificat de président élu, proclamé depuis le 3 janvier 2017.

## >> Un candidat (PHTK) du Sud au Sénat, auditionné au CEP pour soupçon de double nationalité

Le Conseil électoral provisoire (CEP) a auditionné le candidat au Sénat pour le département du Sud,

Pierre François Sildor du Parti haïtien tèt kale (PHTK). Crédité d'une avance favorable dans les

résultats préliminaires des sénatoriales du 29 janvier 2017, Sildor est accusé de double nationalité par son concurrent, Fritz Carlos Lebon de Fanmi Lavalas. Lebon accuse Sildor de posséder la nationalité canadienne et d'avoir fourni de fausses déclarations à l'institution électorale lors de son inscription. Il serait en violation de la Constitution et du décret électorale en ce qui concerne les conditions de nationalité, de moralité «dans les formalités irritantes de sa candidature», dénonce Lebon. Ledit candidat serait «deputy Warden» (directeur adjoint) du Canada en Haïti, avance-t-il. Il a été également responsable de l'Agence canadienne de développement international, fonction politique exercée au profit du gouvernement canadien. Sildor aurait faussement déclaré y avoir été consultant. «L'occupation de ces deux postes politiques au profit d'un gouvernement étranger emporte déchéance de sa nationalité, conformément à la

Constitution qui stipule l'occupation d'un poste politique au service d'un gouvernement étranger», estime Lebon. Il appelle l'institution électorale à appliquer le décret électorale contre le candidat en question en le rayant de la course électorale. Le 26 janvier 2017, l'organisme électorale a confirmé l'élection de Wilfrid Gelin, du PHTK, comme sénateur du Plateau central, après une enquête effectuée sur sa condamnation aux États-Unis. Des appréhensions sont exprimées sur une avancée inquiétante de réseaux criminels et mafieux dont les tentacules s'étendent inexorablement en Haïti. Une partie des prochains élus sera formée de repris de justice et de délinquants notoires, qui ont pu se faufiler dans la course électorale en 2015 à la faveur de la présidence de Michel Martelly, la complaisance de l'ancien Conseil électorale et l'indifférence citoyenne.

### >> 9 Haïtiens interpellés pour traite de mineures, selon la Police Nationale

9 Haïtiens ont été arrêtés, le 5 février 2017 à Kaliko Beach (Nord de la capitale) pour traite de 33 mineures vers l'étranger. Ces 9 personnes ont été appréhendées dans des chambres de cet hôtel-plage et répondent aux questions de la justice au niveau de la Direction centrale de la police judiciaire. Les mineures victimes de cette traite sont âgées de 13 à 17 ans. La police, qui mène l'enquête depuis octobre 2016, a été alertée par des étrangers signalant qu'un groupe de personnes leur auraient proposé des mineures contre de l'argent. Avec leur appui,

une opération policière a permis d'arrêter les trafiquants, informe la Police Nationale. L'enquête en cours aidera à déterminer les méthodes de recrutement de ces mineures. Le propriétaire de «Kaliko Beach» ainsi que les personnes ayant reçu de l'argent seront auditionnés dans le cadre de ce dossier. 300 dollars américains ont été donnés pour chaque enfant dans le cadre de cette traite selon le commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, Jean Danton Léger.

### >> Environnement : La France salue la ratification de l'Accord de Paris par le parlement haïtien

«Cette étape positive reflète l'engagement d'Haïti à œuvrer en faveur d'un développement durable et lui permettra de bénéficier d'un soutien accru pour mettre en œuvre les mesures d'adaptation au changement climatique, prévues dans sa contribution nationale, notamment grâce au fonds vert pour le climat», se réjouit l'ambassade de France en Haïti. «Cette avancée offre de nouvelles perspectives pour travailler ensemble sur les enjeux climatiques essentiels pour le pays». Cet accord universel sur le climat a été adopté à Paris le 12 décembre 2015, à l'issue de la 21e Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (Cop 21). Le vote du 1er février 2017 par le parlement haïtien permet à Haïti de rejoindre la liste des 127 pays représentant plus de 81% des émissions mondiales de gaz à effet de

serre qui ont déjà ratifié cet accord historique. L'Accord de Paris est entré en vigueur le 4 novembre 2016, après que 55 États ont déposé leurs instruments de ratification auprès du dépositaire. Pour produire leur plein effet, les instruments de ratification devront être transmis au siège des Nations Unies, dépositaire de l'Accord de Paris. «La ratification de l'Accord de Paris sur le climat offre une excellente opportunité pour un changement de paradigme dans la gouvernance d'Haïti», fait valoir le Ministère haïtien de l'environnement. Cette ratification de l'Accord de Paris sur le climat devrait permettre d'établir les bases d'un nouveau modèle de développement socio-économique plus juste et plus respectueux de l'environnement.

### A lire également:

- Droits humains : Les autorités brésiliennes empêcheraient les funérailles d'un ressortissant haïtien, assassiné depuis décembre 2016 (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21248>);
- L'investiture de Jovenel Moïse, l'aboutissement d'un processus électoral houleux (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21258>);
- Le président élu, Jovenel Moïse, pas au bout de ses peines (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21245>);
- Chavannes Jean-Baptiste du Mouvement paysan de Papaye appelle à la vigilance face au prochain pouvoir (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article21252>);